



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 14 MARS 2017**

**Délibération N°2017/011**

**Date de convocation : 03 mars 2017**

**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

**Etaient présents (57 titulaires 2 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Hubert DEJARDIN
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE
Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAIN	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Michel GOUVART (S)	Bruno MANNEL	

**Membre Excusé (1) :** Pierre-Henri DUDANT.

**Membres Absents (7) :** Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Brigitte ROLAND-BEC.

**Membres ayant donné procuration (10) :** Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Bruno MANNEL, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caulley  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnetchy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Wallincourt-Selvigny

## DELIBERATION N°2017/011

### Objet : Cotisation à Cambrésis Emploi

Monsieur le Président informe l'assemblée que la CCCC a été destinataire de l'appel à cotisation de Cambrésis Emploi, en date du 05 janvier 2017.

Monsieur le Président précise que cette cotisation se décompose comme suit :

Structures	Cotisation par habitants	Montant en euros
Plan Local pour l'insertion et l'emploi	0,485€	32 413,52
Maison de l'Emploi en Cambrésis	0,97€	64 827,04
Plateforme Territoriale Proch'Emploi entreprises et fonctionnement de Cambrésis Emploi	0,485€	32 413,52
<b>TOTAL</b>		<b>129 654,08</b>

Considérant les délais de paiement du Fonds Social Européen, l'association sollicite un versement rapide de la participation communautaire afin d'éviter les difficultés de trésorerie.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de se positionner quant à une avance sur cette cotisation d'un montant de 50 % soit 64 827,04€.

#### **Document annexé à la présente délibération :**

Demande de Cambrésis Emploi du 05/01/2017

A la demande de Mme Mélanie DISDIER, un vote divisionnaire est proposé sur cette question.

#### **Avance de 50 % sur Subvention à Plan Local pour l'insertion et l'emploi**

M. Hubert DEJARDIN ne prend pas part aux débats ni aux votes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

#### **Avance de 50 % sur Subvention à Maison de l'Emploi en Cambrésis**

M. Hubert DEJARDIN ne prend pas part aux débats ni aux votes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

#### **Avance de 50 % sur Subvention à Plateforme Territoriale Proch'Emploi entreprises et fonctionnement de Cambrésis Emploi**

M. Hubert DEJARDIN ne prend pas part aux débats ni aux votes.

1 Contre : Mme Mélanie DISDIER

ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme  
Caudry, le 16 mars 2017  
Le 16 mars 2017

Vu,



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**  
IMPORTANT

Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*



Pour Tot Ent.  
Subvention 2016 : 128 702 €  
2017 : 129 654 €

Monsieur Guy BRICOUT  
Président de la Communauté de Communes  
du Caudrésis et du Catésis  
39, rue de Ligny  
59 540 CAUDRY

**Objet** : Cotisations 2017

RESOL 09 JANV 2017

CAMBRAI, le jeudi 05 janvier 2017

Monsieur le Président,

Pour aider à l'insertion sociale et professionnelle de vos administrés en recherche d'emploi, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cambresis a été créé en 2003, la Maison de l'Emploi en Cambresis fin 2005, et la plateforme territoriale pour l'avenir et l'emploi des jeunes du Cambresis fin 2012. Par la volonté de la Région Hauts-de-France, principal financeur, cette dernière a évolué récemment pour devenir la plateforme Proch'emploi du Cambresis.

La Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis participe financièrement à Cambresis Emploi pour les trois dispositifs qui œuvrent pour l'insertion, la formation et l'emploi sur le Cambresis et ce depuis plusieurs années.

Pour les cotisations qui concernent l'année 2017, le Conseil d'Administration de l'association réuni le 12 décembre 2016 a décidé d'arrêter leur montant au même que celui appliqué par habitant pour l'année 2016. Pour rappel, afin de répondre à votre demande de participation à l'effort collectif de baisse des cotisations aux associations versées par la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, nous avons convenu ensemble en 2016 d'une diminution de 3%, portant le taux d'appel global initial de 2,00 euros par habitant, resté inchangé depuis dix ans, à 1,94 euro par habitant.

La participation financière des collectivités locales, et notamment de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, est primordiale pour assurer l'existence de ces dispositifs sur notre territoire, tant d'un point de vue budgétaire, qu'au regard des co-financements locaux à justifier pour obtenir les contributions des autres financements publics (notamment du Fonds Social Européen, de l'Etat et de la Région Hauts-de-France).

La part significative des contributions des fonds européens (environ 40% d'un budget prévisionnel d'environ 1.370.000€ pour 2017) pose des difficultés à Cambresis Emploi, pouvant aller jusqu'à la remise en question du déroulement de certaines actions, bien que budgétairement financées. Le délai moyen de paiement d'une subvention du Fonds Social Européen est en effet de trois ans.

Afin de poursuivre et d'intensifier l'action de Cambrésis Emploi, nous vous appelons à verser votre contribution financière de 129.654,08€ pour l'année 2017 selon des modalités définies dans l'appel à cotisations joint en annexe. Le versement rapide dès début 2017 de la contribution financière de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis permettrait d'éviter des difficultés de trésorerie pour l'association.

En outre, afin de respecter l'article 84 de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 qui vise à améliorer la transparence financière des finances publiques locales et à limiter les risques de gestion de fait, nous vous saurions gré d'intégrer à la délibération attributive, la possibilité pour Cambrésis Emploi de reverser tout ou partie de ces contributions à d'autres organismes de droit privé, dans le cadre de l'application de son objet associatif.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à nos actions, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Hubert DEJARDIN  
Président



**P.J. :** - Attestations d'engagement à nous retourner accompagnées des extraits de délibérations  
- Relevé d'Identité Bancaire

CAMBRESIS EMPLOI  
« Espace Cambrésis »  
14, rue Neuve – BP 70318  
59404 CAMBRAI Cedex  
☎ 03 27 70 01 29 ☎ 03 27 78 76 64  
[www.cambriseemploi.fr](http://www.cambriseemploi.fr)  
[maisondelemploi@cambrisis-emploi.fr](mailto:maisondelemploi@cambrisis-emploi.fr)  
[plie@cambrisis-emploi.fr](mailto:plie@cambrisis-emploi.fr)



La Communauté d'Agglomération de Cambrai  
les Communautés de Communes du Cambrésis



**Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020.**